

Vos questions / nos réponses

Prise en charge

Par [Profil supprimé](#) Postée le 18/10/2011 08:20

Mon épouse a présenté à notre fils de 17 communita cenacolo à 59 endeghem.
l'UNADEFI mets en garde contre cette communauté.
Que faire

Merci

Mise en ligne le 18/10/2011

Bonjour,

La Communauté « Cenacolo », ou communauté du cénacle est une association chrétienne consacrée à la réhabilitation des toxicomanes.

La méthode proposée par la Communauté est basée sur la fraternité à travers le travail manuel et la prière, avec un accompagnement de volontaires et professionnels et le soutien d'autres personnes qui ont elles-mêmes vécu des situations de dépendance et de réhabilitation.

L'UNADFI met en garde contre les possibles dérives sectaires de cette communauté.

Vous pouvez en informer votre fils et votre épouse et leur dire votre désaccord sur cet endroit. Si votre fils nécessite une prise en charge, sachez qu'il existe des centres de soins ou CSAPA (Centre de soins d'accompagnement et de prévention en Addictologie) dans tous les départements. La prise en charge dans ces centres est anonyme et gratuite. Il existe également des centres de postcure pour mineur et jeune majeur en difficulté avec les produits. De la même manière, ces postcures proposent une prise en charge anonyme et gratuite.

Vous pouvez trouver les adresses de votre département en vous rendant sur notre site internet : www.drogues-info-service.fr dans la rubrique "s'orienter". Vous pouvez également consulter l'un de nos écoutant au 0 800 20 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h, 7j/7) si vous souhaitez avoir des éclaircissements sur le dispositif de soins et les différents type de prise en charge.

Cordialement
